

Économie nationale vs mondialisation subie

Arbitrages réels...

La mondialisation n'est ni un complot ni une fatalité abstraite. C'est un ensemble de règles, d'institutions et de rapports de force qui favorisent certains acteurs et en contraignent d'autres. La question centrale pour un projet d'État-Nation n'est donc pas d'être « pour » ou « contre » la mondialisation, mais de déterminer quels arbitrages économiques une collectivité accepte de déléguer et lesquels elle doit reprendre sous contrôle démocratique.

Une économie nationale ne vise pas l'autarcie. Elle cherche à maintenir une capacité de décision sur des variables structurantes comme la fiscalité, la politique industrielle, la régulation financière et la gestion des ressources. Lorsque ces leviers sont neutralisés par des engagements externes rigides, la mondialisation devient subie. Ce n'est pas un jugement moral, c'est un constat institutionnel. Un État qui ne peut ni orienter l'investissement, ni protéger temporairement un secteur stratégique, ni ajuster ses normes sans sanction externe, a renoncé à une partie de sa souveraineté économique.



Ce dilemme est documenté. L'économiste Dani Rodrik parle d'un « *trilemme* » entre **hypermondialisation**, **démocratie** et **souveraineté nationale**. Selon lui, on ne peut maximiser simultanément les trois. Forcer l'hyperintégration économique réduit nécessairement l'espace démocratique national. « *We cannot simultaneously pursue democracy, national determination, and economic globalization* » écrit-il dans *The Globalization Paradox* (2011). Cette thèse ne plaide pas pour le repli, mais pour des choix explicites.

L'expérience des États comparables est éclairante. Les pays qui réussissent leur insertion internationale conservent des outils d'arbitrage interne. Ils sélectionnent leurs accords commerciaux, encadrent les investissements étrangers dans les secteurs sensibles et utilisent l'État comme stratège plutôt que simple gestionnaire. L'ouverture devient alors conditionnelle et réversible, ce qui est fondamental. Une règle irréversible échappe par définition au contrôle populaire.

Pour le Québec, la question n'est pas de savoir si le commerce international est souhaitable, mais si les règles actuelles permettent une **économie cohérente avec ses priorités collectives**. Une nation qui assume sa responsabilité économique doit être capable de dire oui, non ou plus tard. Cela suppose des institutions capables de mesurer les coûts réels de l'ouverture et d'en redistribuer les gains, plutôt que de les présumer.

Construire un État-Nation économiquement viable, c'est accepter que chaque ouverture implique une contrepartie et que chaque contrainte externe doit être justifiée devant la population. La mondialisation devient alors un instrument au service d'un projet collectif, et non un cadre imposé auquel il faudrait s'adapter en silence.

Louis-Martin Carrière